

L'ESCARBOUCLE[★]

* ESCARBOUCLE pierre précieuse et figure héraldique ornant le bouclier à 8 rais des Chevaliers du Temple

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION



LES AMIS
DU PARC
NATUREL
RÉGIONAL
DE LA FORÊT
D'ORIENT

EDITORIAL

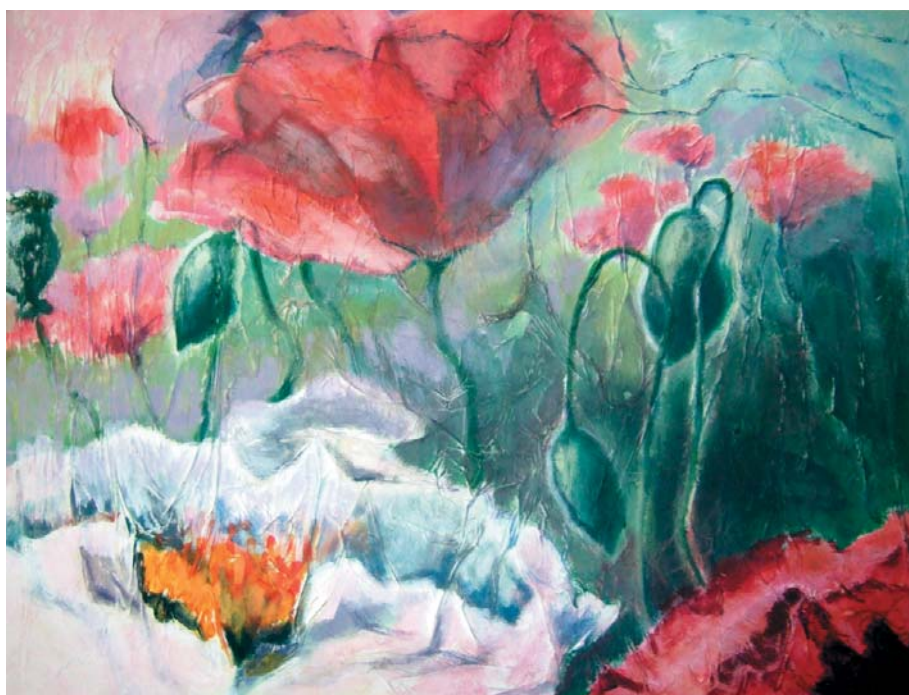
UN NOUVEAU DIRECTEUR AU PRINTEMPS, UN NOUVEAU PRÉSIDENT CET ÉTÉ

La majorité des membres à voix électives m'a choisi comme nouveau Président pour les trois années à venir. Je mesure la complexité de la mission qui m'a été confiée et l'ampleur du travail à accomplir pour atteindre les objectifs de notre nouvelle charte qui est actuellement analysée par les communes pour approbation et attribution du label Parc en avril 2009.

Je veux remercier tous les présidents qui m'ont précédé et bien sûr tous leurs collaborateurs qui ont façonné le Parc depuis sa création et tout particulièrement Monsieur Dominique Voix pour le remarquable travail accompli, notamment l'important travail d'écriture de la charte.

Je sais pouvoir compter sur toute l'équipe du Parc avec à sa tête le nouveau directeur Monsieur DIALLO mais aussi sur tous les élus, sans oublier les partenaires institutionnels, économiques, associatifs... pour que notre territoire remarquable soit aussi un territoire de développement durable au service de l'environnement, du tourisme et de l'économie, synonymes de cadre et de qualité de vie pour ses habitants.

Christian BRANLE



Artistes du Parc : Catherine Lemoine (voir p. 7)

SOMMAIRE

- Lorsque l'eau se retire.....p. 2-3
- L'amour des vieux arbres.....p. 3
- La justice reconnaît
le préjudice environnemental.....p. 3
- Les carrières à chauves-souris
d'Arsonval - Bossancourt.....p. 4
- Le circuit de la Campagne
de France.....p. 5
- On a lu.....p. 6
 - Destination Parc
 - Les Affaires criminelles de l'Aube
- Au revoir Président.....p. 6
- Portraits d'artistes.....p. 7
- Mémoire d'école.....p. 7
- Animations.....p. 8



Christian Branle est arrivé dans l'Aube en 1983 pour occuper un poste de technicien aux barrages réservoirs à Lusigny-sur-Barse.

Il est marié et père de trois enfants. Ancien compétiteur de canoë en eau vive, il est ensuite devenu compétiteur en planche à voile au Club nautique Haute-Seine et a participé à deux championnats de France.

Il est maire de la commune de Lusigny depuis 1998 et conseiller général depuis 2001.

Il est aujourd'hui également Vice-président du Conseil Général, Vice-président du SIEDMTO et Vice-président du SDDEA. Nous souhaitons au nouveau Président de trouver beaucoup de plaisir et de réussite dans cette nouvelle mission au service de notre territoire.

A. SPILMANN

LORSQUE L'EAU SE RETIRE

L'année 2008 verra se réaliser la quatrième vidange décennale du lac Seine. Le volume d'eau retenu passera de 6,6 millions de m³ en vidange annuelle à 1,4 millions de m³ soit 160,61 ha. L'Association des Amis du Parc a prévu un certain nombre de temps de débat et de rencontre à cette occasion. **Deux conférences ont déjà eu lieu. La troisième sera plus particulièrement consacrée à la vidange décennale le 26 septembre (20 h à la Maison des Lacs de Mesnil-Saint-Père).**

Depuis la mise en eau en 1966, chaque opération d'inspection des ouvrages donne libre cours à d'innombrables curiosités. Vieilles souches agrippées à la glaise, traces des chemins perdus, débris de constructions apparaissent. Qu'y avait-il avant ?

Le sol et les hommes

Lors de la conférence prononcée après notre assemblée générale, Jean-Louis Peudon s'était attaché à montrer les liens étroits qu'entretinrent les habitants de notre territoire avec l'eau, omniprésente du fait de la nature imperméable du sol. Comme chacun sait, la détermination des lieux d'implantation des grands lacs ne doit rien au hasard. La Champagne humide familière à tout géographe constitue un espace caractéristique. L'occupation humaine s'est dès le Haut Moyen Age accompagnée de travaux visant à la maîtrise de l'eau. Avant le lac, des étangs. L'historien en a dénombré de soixante à soixante-dix au XVIII^e siècle. Les bassins de taille variable étaient le fruit de soins constants : défrichements, levées de terre, canaux. Disposés en réseaux leur eau maîtrisée s'écoulera vers l'Aube ou vers la Seine. Certains furent asséchés très tôt, tel l'Étang de Villemaheu près de la Ville-au-Bois. D'autres disparus seront reconstitués comme l'Étang des Lavards, proche du Bois de Dosches. Un système élaboré de vannes et de fossés imposait des solidarités de gestion, pouvait aussi parfois nourrir les conflits. Cette maîtrise

de l'espace est le résultat de siècles de présence et d'expérience humaine.

La révolution hydraulique

Si l'on pouvait vers 1750, livrer à Paris les carpes de nos étangs dans les « boutiques à poissons », barques spécialement aménagées, c'est peut-être un peu grâce aux Gallo-romains qui tracèrent dans la gigantesque forêt du Der les premières voies. Des ermitages du Haut Moyen Age ont laissé de rares traces. Mais les grands défrichements commencent au XI^e siècle. Le moulin à eau constitue une révolution technologique dont J-L Peudon compare l'importance à celle de la machine à vapeur. La vieille invention orientale est adaptée à la production d'une énergie inépuisable. La toponymie a conservé la trace des défrichements « sévères » : essarts, loges, témoignent de l'installation humaine. Les monastères sont souvent à l'initiative mais ils ne sont pas seuls. L'étang est source de vie. Il fournit les roseaux des toitures, les poissons destinés à l'alimentation. Il est l'abreuvoir des animaux. Le paysage en est bouleversé. L'association étang-grange commande l'implantation d'un habitat remarquable, ce que J-L Peudon appelle

une « rue de fermes ». Cette disposition est particulièrement frappante entre Géraudot et Larrivour. D'autres activités exploitent la ressource : petites forges, utilisation des argiles. Gageons que cette année encore, les promeneurs curieux iront à la recherche de débris portant la marque de la tuilerie du Gaty sur les espaces abandonnés par l'eau du lac.

Zone humide, zone perdue ?

Mares et étangs participent de l'équilibre écologique. La vidange décennale n'est pas sans impact sur l'environnement. C'est pourquoi, avant d'en étudier les conditions, il convenait de préciser certaines notions et le lien entre les zones humides gérées avec le concours du Parc et les barrages réservoirs. Pascale Larmande, responsable de la cellule « Zone humide » s'est attachée à éclairer un sujet parfois sous estimé. La zone humide n'a pas toujours bonne presse. Interface entre la plaine en eau et partie terrestre elle suggère la vase, le moustique, jadis les fièvres. « Entre 1900 et 1975, 75 % des zones humides ont disparu » précise la conférencière. Certains événements catastrophiques (inondations), l'évolution des connaissances écologiques ont favorisé une prise de conscience. Nombreux sont aujourd'hui les territoires protégés ou faisant l'objet d'un suivi. La plus grande zone humide de France (convention RAMSAR) est située en Champagne Ardenne et couvre les trois grands barrages réservoirs.

Des fonctions définies

Le Parc compte trois lacs sur environ 4500 ha, 106 étangs (397 ha), 200 gravières (160 ha), environ 185 mares, 367 prairies humides (5195 ha), 19000 ha de forêts humides sans compter rivières ruisseaux, rus et mares communales.



CALENDRIER

Début juillet 2008 : début de la vidange. Aucune activité touristique ne devrait être affectée avant le 15 août (limite d'ensablement des plages). La limite de navigabilité des voiliers est prévue fin août soit 15 jours plus tôt qu'à l'habitude.

Septembre : arrêté d'interdiction de pénétration dans la cuvette du réservoir.

Début octobre : début de vidange de la tranche « morte ».

Du 15 au 30 octobre : inspection des ouvrages.

Du 1^{er} au 7 novembre : remplissage de la tranche morte.

Novembre : reprise du remplissage du lac réservoir.

AUTOUR DE LA VIDANGE

De juillet à novembre, la Capitainerie de Mesnil-St-Père propose une exposition retraçant l'histoire du lac d'Orient, des vestiges des tuileries au déroulement de la vidange décennale.

Vendredi 26 septembre - Conférence

Les lacs et la vidange décennale - Par l'Institution Interdépartementale des Barrages-Réservoirs du Bassin de la Seine - Rv 20 h à la Maison des Lacs (Mesnil-St-Père).
Entrée libre



Les zones humides ont des fonctions précises :

- hydrologique (filtre et régulation)
- biologique (abri, alimentation, reproduction pour les espèces qui y vivent et les plantes spécifiques)
- climatique (régulation microclimatique liée à l'évaporation)

50 % des espèces d'oiseaux en dépendent ainsi que 30 % des espèces végétales remarquables menacées. Amphibiens et insectes y trouvent leur lieu de reproduction. La bonne qualité de l'eau y est à la fois révélateur et condition de la biodiversité.

La fonction économique n'est pas ignorée :

- Préservation de la ressource en eau
- Prévention des risques naturels
- Ressource biologique
- Activités culturelles et touristiques

C'est dans ce cadre qu'aura lieu la vidange décennale. Dans nos prochaines éditions nous rendrons compte plus précisément des aspects techniques, de l'impact envisagé et des mesures prises pour le limiter.

G. LE BERRE

L'AMOUR DES VIEUX ARBRES

Pour tous ces vieux arbres, j'ai comme une amitié. Ils sont si beaux, les grands arbres dans leur vieillesse. Ils sont la parure de la Terre qui, sans eux, serait dépouillée, nue et triste.

Quand vous regardez nos vieux chênes, plus que centenaires, qui étendent leurs

grands bras encore bien verts et vigoureux, ne songez-vous pas qu'ils ont abrité, rafraîchi de leur ombre plusieurs générations de travailleurs, et ne trouvez-vous pas, comme moi, qu'il y a en eux quelque chose de vénérable, cette espèce de majesté que confère aux plantes comme aux hommes le grand âge quand il s'unit à la force et à la beauté ?

Les arbres ont en outre leur utilité : ils produisent des fruits de toutes sortes, ils nous fournissent le plus agréable et le plus sain des combustibles, leurs troncs débités se transforment en meubles élégants et commodes.

Nous devons éprouver à leur égard comme un sentiment de reconnaissance, de respect.

Détruire inutilement un arbre en pleine croissance, c'est plus que de la maladresse. On se prive par là volontairement de ressources précieuses. On anéantit le témoin discret et gracieux de plusieurs vies. Un arbre est quelque peu un ami, notre compagnon de tous les jours. Il nous manque lorsque nous ne le trouvons plus à l'endroit où nous avons coutume de le voir. Un vieil arbre devrait être sacré. Il ne devrait être permis de le détruire que dans le cas d'une absolue nécessité.

N'avions-nous pas raison de vous dire que les arbres sont nos amis, qu'il faut les aimer, les protéger, les respecter ?

Souhaitons que tous ces vieux arbres puissent continuer à vieillir, jusqu'à ce que la nature les emporte.

En 1989, Les Amis du Parc ont acquis 2 chênes remarquables, situés sur la commune de Lusigny. Le 30 mai 2008, sur invitation de l'association, différents acteurs impliqués dans la préservation du patrimoine naturel (M. BRANLE, nouveau Président du PNRFO et maire de Lusigny, M. TOURNEBIZE (PNRFO), M. DISSART (ONF), M. BROUILLARD (CPNCA), Mme SPILMANN (Amis du Parc) et quelques membres du Bureau de l'association) se sont rendus sur place. Le but de ce rendez-vous était de confirmer l'intérêt patrimonial de ces arbres et de définir en commun un programme d'action durable, favorable à leur conservation et à leur mise en valeur.

A. WIECZOREK

LA JUSTICE RECONNAÎT "LE PRÉJUDICE ENVIRONNEMENTAL"

Le 4 octobre dernier, pour la première fois, un tribunal reconnaissait le préjudice environnemental subi par un Parc naturel (Narbonnaise en Méditerranée) dû au déversement accidentel d'insecticide dans un ruisseau en amont de l'étang de Bages-Sigean, par une usine de conditionnement de produits phytosanitaires. La pêche et la consommation de poisson avaient dû être interdites. Les trois communes concernées et le Parc ont donc obtenu réparation.

Plus près de nous, la commune de la Loge-aux-Chèvres et le PNR Forêt d'Orient ont également déposé plainte suite à une négligence ayant entraîné la pollution au fuel d'un fossé se déversant dans l'étang d'un particulier. Vous trouverez ci-dessous la parution obligatoire de cette condamnation qui peut amener à réfléchir.

Ces décisions sont importantes sur le plan de la jurisprudence, puisque le tribunal retient que, de par la mission légale confiée à un Parc, celui-ci peut prétendre à obtenir réparation des préjudices subis sur son patrimoine naturel.

PUBLICATION LÉGALE

Par ordonnance rendue le 13 mars 2008 par Monsieur le Président du Tribunal de Grande Instance de TROYES, un habitant a été condamné à la peine de 650 euros d'amende pour avoir déversé du fuel, substance nuisible, dans son évier lequel conduisait au ru communal.

ARSONVAL - BOSSANCOURT : DES CARRIÈRES SOUTERRAINES FAVORABLES AUX CHAUVES-SOURIS

Depuis la fin de l'exploitation des carrières souterraines d'Arsonval-Bossancourt (vers 1860), ce site est devenu d'intérêt européen pour l'accueil des chauves-souris.

Un site d'intérêt européen

Le site des Carrières souterraines d'Arsonval, situé sur les communes d'Arsonval, Bossancourt et Dolancourt, accueille 11 espèces de chauves-souris en période d'hibernation (sur les 24 espèces de Champagne-Ardenne). Il constitue notamment un des sites les plus importants pour le Petit et le Grand Rhinolophe (espèces menacées en Europe) dans le quart Nord-Est de la France.



Petit rhinolophe. Photo : F. Schwaab

Le site des Carrières souterraines d'Arsonval, d'une surface de 344 hectares, forme un complexe de 18 carrières. En 1996, il a été proposé au réseau Natura 2000 au titre de la directive européenne "Habitats-Faune-Flore". Le site est aussi protégé depuis 1997 par arrêté préfectoral de protection de biotope. Il est formellement interdit de pénétrer dans les cavités pour la protection des chauves-souris. Cette mesure permet par la même occasion d'éviter tout problème humain, puisque les carrières représentent un danger potentiel.

Depuis 1996, le Conservatoire est gestionnaire de 15,4 hectares grâce à la signature de conventions avec les propriétaires, ainsi que d'acquisitions et co-acquisitions (avec le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient).

Les populations de chauves-souris sont suivies depuis 1988. Des grilles ont été posées aux entrées des cavités en 1991 et 1998 afin de protéger les espèces de chauves-souris, particulièrement fragiles en hiver.

Le plan de gestion de ce site Natura 2000 (document d'objectifs) est entré en 2004 dans sa phase de réalisation concrète avec le Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne comme animateur de la mise en œuvre des actions de gestion. Celles-ci concernent 3 grands domaines d'intervention : protection, étude et sensibilisation.

Etat des populations à Arsonval-Bossancourt

Un suivi scientifique est effectué chaque hiver afin d'évaluer les variations d'effectifs année après année.

Le Petit Rhinolophe, le Grand Rhinolophe et le Vespertilion à oreilles échancrées sont 3 espèces d'intérêt européen qui représentent plus de 85 % des effectifs hivernant dans les carrières. C'est pourquoi elles constituent des indicateurs privilégiés pour l'analyse des tendances.

Les populations de ces 3 espèces, malgré une légère baisse des Petits rhinolophes en 2003, sont en augmentation depuis la pose des grilles. Cela confirme l'intérêt de cette protection.

Fragilité des chauves-souris et intérêt de la protection

Afin de résister à la rigueur de l'hiver et au manque de proies, les chauves-souris hibernent (de novembre à mars environ). En automne, elles stockent une graisse brune qui leur servira de réserve énergétique pour vivre au ralenti sans manger.

Les chauves-souris réduisent leurs pertes caloriques en ralentissant leur métabolisme. Les battements de cœur par minute du Grand Murin passe d'une moyenne au repos en été de 250 à 450 fois à 18 à 80 fois en hibernation. Le nombre de mouvements respiratoires au repos est de 240 à 360 fois par minute en été alors qu'en hibernation certains arrêts respiratoires peuvent durer plus d'une heure. La température du corps passe de 36 °C à une moyenne entre 0 et 10 °C.

Les dérangements répétés des chauves-souris au cours de cette période (bruit, lumière) ont comme conséquence leur réveil. Ce dernier s'accompagne d'une consommation excessive de leur réserve énergétique qui peut conduire à la mort. Les individus perturbés peuvent en effet ne plus avoir assez de réserves pour survivre jusqu'au printemps.

Après un dérangement, des individus peuvent abandonner un gîte d'hibernation pour un autre. L'abandon d'un site peut également avoir lieu après plusieurs années de dérangements répétés.

Afin d'éviter ce genre de dérangement, la protection la plus efficace est la pose de grilles à l'entrée des gîtes d'hibernation, action réalisée à Arsonval-Bossancourt.

C. PARISE



LES CHAUVES-SOURIS

Les chauves-souris sont des mammifères menacés, protégés au niveau français et européen.

Les 33 espèces françaises se nourrissent exclusivement d'insectes.

Au repos la journée, les chauves-souris se déplacent et chassent la nuit grâce à l'émission d'ultrasons (par la bouche ou le nez) et à leur analyse (par le nez ou les oreilles).

Ce système est appelé écholocation.

Les chauves-souris ont un cycle biologique particulier. Celles-ci s'accouplent en automne.

Le sperme est stocké durant l'hiver, lorsque les chauves-souris sont en hibernation.

La mise-bas n'a lieu qu'en été, dans des colonies allant de 10 à 1500 femelles.

Contact :

Claire Parise - Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne

Château de Val Seine - 10110 Bar/Seine

Mail : cpnca.10.52@wanadoo.fr - Tél : 03-25-29-18-60

1814 : LE TOUR DU PARC EN 25 STÈLES

Les richesses historiques de notre territoire n'ont pas encore toutes été mises en valeur.

L'inauguration récente du « circuit Napoléon » n'en est que plus appréciable. En simplifiant un peu, on pourrait dire que la plus stupéfiante aventure politique de l'histoire de France a débuté et s'est terminée ici, dans l'Aube.

De l'arrivée d'un garçonnet appliqué à l'École militaire de Brienne le Château à l'Empereur défait, il ne s'est déroulé que 35 ans; du sacre à la Campagne de France dix ans, le temps de deux mandats présidentiels!

« Je ne crains pas de l'avouer, j'ai trop fait la guerre... »

Napoléon devant les Sénateurs le 24 janvier 1814



Le combat de Laubressel, le 3 mars 1814

Le Musée Napoléon fait l'objet de soins attentifs. Restait à illustrer les semaines décisives précédant l'abdication d'un homme qui suscita en Europe, autant d'enthousiasmes que de haines. C'est chose faite avec la mise en place de 25 pupitres ancrés dans le béton et disposés sur les lieux mêmes des affrontements. Début janvier 1814 deux armées coalisées de 200000 hommes franchissent le Rhin puis la Meuse. En face, Napoléon n'a que 60000 soldats, rescapés des désastres de Russie et des batailles de 1813. Les Maréchaux d'Empire sont là encadrant les vieux braves, des « Marie-Louise » et même d'anciens chouans⁽¹⁾.

On pourra voir au Musée de Brienne, point de départ de l'itinéraire, la complexité des manœuvres, l'extraordinaire enchaînement de victoires et de reculs. Ensuite, grâce aux plateaux de lave émaillée le visiteur entrera sur le terrain dans le détail des combats. « 25 panneaux..., c'est 25 jours dans l'histoire de l'humanité sur 60 jours qui séparèrent la bataille de Brienne-le-Château le 29 janvier 1814 et « l'hésitation du Pont de Dolancourt » le 29 mars... »⁽²⁾.

L'art d'utiliser le terrain

A chaque étape les déplacements des unités ont été reconstitués dans le détail, grâce à un travail méticuleux d'archive. Portraits des protagonistes, uniformes des troupes illustrent les épisodes fameux : Brienne, La Rothière, le passage de l'Aube, Laubressel. Selon Sylvain Michon,

Conservateur du Patrimoine culturel au Parc, les illustrations ont fait l'objet de recherches patientes dans divers pays d'Europe. L'historien relève l'habileté du stratège qui sut utiliser les particularités du terrain : maisons à colombage susceptibles d'offrir une résistance qu'on ne soupçonnerait pas, forêt humide semée d'étangs et de marais. Sans doute n'y eut-il pas, comme à Austerlitz, le projet délibéré de rejeter l'ennemi dans l'eau glacée des étangs ! Il n'en reste pas moins que l'observation directe des paysages

actuels associée aux explications fournies permet d'appréhender la tension et la fébrilité de journées décisives. Telle fut l'idée originale du concepteur des stèles selon lequel la meilleure disposition a pu être réalisée à Laubressel.

Une œuvre de longue haleine

Ce travail considérable a nécessité des années de préparation. L'idée en revient à Georges-Henri-Rivière, fondateur des écomusées de France. Dans les années 70, le premier directeur du Parc, M. Morineau avait créé des panneaux de bois qui ne furent jamais posés. M^{me} Delphine Garnotel, aujourd'hui responsable au Comité Régional de Tourisme avait présenté en 1999 un mémoire de maîtrise pour ce circuit. Les idées, les textes présentés sont directement issus de ses recherches. Lors de l'inauguration M. Voix, Président du Syndicat mixte, lui décerna le titre de « mère de ce circuit ». L'équipe du Parc et son responsable ont poursuivi et finalisé le projet. Les financements divers (Etat, Région, Conseil général) ont permis de mettre en place des bornes conçues « pour durer plus d'un siècle ». Ce que chacun pourra vérifier en se rendant sur place.

L.G.



Stèle du circuit Napoléon à Laubressel

(1) *La Vie en Champagne*. N° 122. Avril 1964 et Hors série de juin 1999.

(2) *Discours prononcé par le Président Voix lors de l'inauguration* (12 mai 2008).

ACTUALITÉS DU PARC

ET TOUJOURS LA CHARTE...

Les amendements concernant le périmètre de consultation, la protection des zones écologiques sensibles, l'urbanisme et le développement (voir *Escarboucle* n° 70), ont été votés par le dernier Comité syndical. Dominique Voix pour achever son travail sur ce sujet a ensuite organisé huit réunions de présentation de la charte à l'attention de tous les conseils municipaux concernés.

ELECTIONS

Christian Branle a été élu Président du Parc le 4 juin dernier. Les deux Vice-présidents seront : Line Bret et Claude Ruelle. Il n'y a pas de changement au niveau des commissions :

Patrice Dyon sera responsable de la commission économie.
Pierre Pescarolo: environnement
Michel Roche: tourisme
Nicolas Dhucq: culture
Evelyne Perrot : communication
Gille Jacquard : urbanisme
Jacqueline Colfort : littoral
Dominique Voix se chargera des projets structurants.

Projet LEADER - FEADER

Afin d'appliquer la politique de développement durable articulée autour du principe « vivre et accueillir durablement sur le territoire », le PNRFO a fait acte de candidature auprès de la Direction régionale de l'Agriculture et de la Forêt.

Le thème retenu est « l'éco-développement ».

Ses objectifs doivent permettre de :

- favoriser le développement des éco-activités et la création d'emplois,
- développer les économies d'énergie et les énergies renouvelables,
- accompagner les mutations économiques pour des entreprises éco-responsables,
- permettre l'information, la formation, l'échange,
- mettre en réseau les acteurs et les actions dans le champ de l'éco-développement.

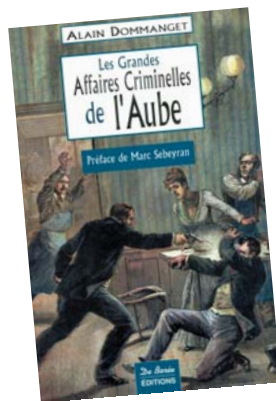
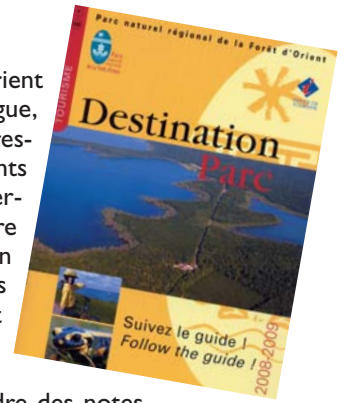
Notre association appuiera cette démarche qui correspond tout à fait aux objectifs d'un PNR et participera aux projets pour lesquels elle serait concernée.

ON A LU

DESTINATION PARC

Le guide 2008-2009 du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient est paru : trente deux pages pour tout savoir en édition bilingue, dans un format de poche. Une gageure tant sont variées les ressources de notre territoire. Cartes, adresses, renseignements pratiques, notices nature, culture et histoire, commerces, hébergements et artisanat, rien n'a été oublié. Pas même notre Association des Amis du Parc qui trouve une petite place en page 15. Les activités liées à l'Office de tourisme sont signalées par le « i » rouge sur fond bleu bien connu. Le circuit Napoléon a été rajouté en dernière minute, mais un dépliant spécial lui est consacré. L'iconographie est abondante et représentative. La bonne idée : deux pages libres pour prendre des notes personnelles. Une petite réserve : la couleur foncée des pages consacrées aux lacs et à la culture. Les renseignements sont denses et il vaut mieux avoir de bons yeux. Ce qui est naturellement le cas des plaisanciers, des sportifs et des grands lecteurs !

G. LE BERRE



LES GRANDES AFFAIRES CRIMINELLES DE L'AUBE

Alain Dommanget

Le 8 avril dernier, en présence de M. Marc Sebeyran, de son éditeur et de nombreuses personnalités, M. Dommanget présentait son dernier ouvrage consacré aux grandes affaires criminelles de l'Aube. De formation littéraire, l'auteur, par ailleurs passionné de théâtre, a exercé les fonctions d'Inspecteur de police au commissariat de Troyes. C'est dire qu'il parle d'or. *L'Escarboucle* ne pouvait manquer la sortie de cet ouvrage dont un chapitre est consacré à Louise Fleuriot surnommée le Beau Toquat exécutée en 1808. Notre ami Jacques Delanoue, on le sait, a consacré de nombreuses

années à l'étude de cette affaire (voir *Escarboucle* n° 64).

Familier des archives, Alain Dommanget sait aussi restituer les situations, dévoiler les caractères, tracer un portrait. Chaque cas bénéficie d'une mise en scène originale : expérience de l'écriture qui met tantôt l'accent sur les faits, sur l'enquête ou le procès. On y retrouve naturellement Claude Gueux qui inspira Victor Hugo, affaire à laquelle Alain Dommanget apporte un nouvel éclairage. Les crimes rapportés, les dossiers décortiqués laissent une étrange impression de cruauté naïve. Cupidité, jalousie, médiocres stratagèmes mènent les hommes perdus, quelquefois des femmes, sous les « bois qu'on disait de justice » pour reprendre le titre d'un autre ouvrage du même auteur. Le lecteur Ami du Parc découvrira l'affaire Jacques Guillard et le crime affreux qui mit « Brienne-la-Vieille à feu et à sang ». Mais on lira aussi avec passion « La communion du Diable », « Les amants tragiques » ou « Terminus pour Katarzyna ». L'ouvrage se termine sur les cas trop connus : Buffet, Bontemps et Patrick Henry.

Avec simplicité, humour parfois, Alain Dommanget situe ces drames dans leur contexte de misère sociale et intellectuelle. Il restitue l'horreur des conditions de détention à Clairvaux, l'inhumanité du supplice final. Et c'est là une autre originalité de l'ouvrage, raison supplémentaire de s'y attacher. Alain Dommanget lors de la présentation qu'il en fit à la Maison du Boulanger, déclara qu'il n'aurait sans doute pas pu continuer à exercer son métier de policier si la peine de mort n'avait pas été abolie. La plupart des affaires dit-il en substance « mettent en cause des pauvres gens qui s'en prennent à de pauvres gens ».

G. LE BERRE

AU REVOIR PRÉSIDENT

Le Président Dominique Voix a choisi de ne pas se représenter en tant que Président du Parc, bien qu'ayant été élu pour un nouveau mandat de Conseiller général. Il en a clairement donné les raisons :

Ayant prôné un rapprochement Département-Région pour un rééquilibrage des représentations et l'arrivée des nouveaux financements nécessaires à la mise en œuvre de la charte, il avait espéré qu'avec les nouvelles élections les choses s'arrangeraient, ce qui n'est pas le cas. « Comme je ne suis pas d'accord je m'en vais » a-t-il déclaré.

Nous ne pouvons qu'être attristés par cette décision et saluer en lui un homme droit, foncièrement attaché à ce territoire, qui n'a ménagé ni son

temps ni son énergie et qui a bien compris et défendu les valeurs et l'esprit Parc dans des conditions qui n'ont pas été faciles.

Avec notre association, il a toujours été à l'écoute, présent à la plupart de nos réunions, encourageant pour nos actions. Qu'il en soit remercié.

Dominique Voix restera présent au Parc pour gérer les projets structurants (par exemple mener à son terme le projet de réhabilitation de la Maison du Parc) mais ne participera pas au bureau. Il continuera sans doute d'être particulièrement attentif au projet qui lui a demandé le plus de volonté : la réalisation de la charte et l'obtention du renouvellement du label.

A. SPILMANN

PORTRAITS D'ARTISTES



Catherine Lemoine-Tournebize habite la commune de La Loge-aux-Chèvres. Dans ce havre de paix elle s'est organisé un atelier dans sa maison, mais elle trouve plutôt son inspiration dans la tranquillité de la campagne avoisinante qu'elle sait observer, partager. Le mouvement d'une herbe folle, la délicatesse d'un coquelicot, la lumière changeante de la forêt sont transmises par le pinceau. On trouve dans les tableaux de Catherine une sérénité, une douceur et

beaucoup de féminité. Les couleurs sont en général atténuées, grisées, mais jamais mièvres. La lumière, les lumières toujours présentes ajoutent de la transparence. L'horizon n'y est jamais bouché.

Les supports employés s'effacent devant la réalisation. Les techniques différentes (pastels, acrylique, encres diluées) souvent employées simultanément, sont au service du sujet choisi. L'imagination fait le reste et nous donne une réalité suggérée, adaptée, laissant place au rêve et à l'interprétation.

Catherine partage son temps entre la création et l'enseignement qu'elle dispense auprès d'enfants et d'adultes à Lusigny, Bar-sur-Aube, Vendevre et aussi dans les prisons de Troyes ou de Clairvaux. Elle aime transmettre, partager ce qu'elle a elle-même appris lors de ses études d'arts plastiques ou auprès des artistes très différents qu'elle a côtoyés, et qui lui ont

CATHERINE LEMOINE-TOURNEBIZE

donné une large compréhension de l'art de la création. Elle souhaite avant tout développer le regard pour que ses élèves puissent au delà de l'apparence « saisir l'essentiel », qu'ils aient une perception plus subtile des éléments, qu'ils trouvent la beauté là où d'autres n'auraient vu que banalité et que cela les conduise chacun à s'exprimer personnellement.

A. SPILMANN

Retrouvez les œuvres de Catherine :
Du 1^{er} au 5 juillet
lors des Eurythmies de Bar-sur-Aube.

Le 26 et 27 juillet
lors des Chevalets d'Essoyes.

Du 7 août au 17 septembre
à la Maison du Parc.

Du 19 au 26 septembre
à l'Espace Argence de Troyes.

Stages randonnées croquis
avec Catherine Lemoine :
Samedi 28 juin 2008 - Samedi 9 août 2008
Dimanche 31 août 2008

De 9 h à 13 h et de 14 h à 17 h
55 € la journée - adhérents : 50 €
résa : Amis du Parc 03 25 41 07 83
ou C. Lemoine 03 25 41 34 30

Catherine vous propose de marcher à travers la commune de La Loge-aux-Chèvres et « croquer » des sujets rencontrés sur le parcours : le village, les chemins, les fleurs, la forêt, les étangs et même les vaches. Vous pouvez tout esquisser, au crayon, feutre, encre, aquarelle ...

Le stage ne requiert aucun niveau technique ou artistique particulier, les débutants sont donc les bienvenus puisque les notions indispensables seront abordées. Les temps de marche alternent avec les pauses croquis qui seront plus longues.

Matériel à prévoir dans un petit sac à dos

1 carnet de croquis A5 ou plus, 1 carnet aquarelle grain fin A5 ou plus, ou 1 planchette, des pinces à dessin, du papier coupé au format, crayon de bois ou critérium HB - 2B ou plus gras, 1 gomme (facultatif), 1 feutre à pigment indélébile (fin, moyen) ou 1 stylo plume à encre de chine, 1 feutre ou roller à encre lavable (Reynolds de préférence), 1 boîte d'aquarelle, 1 pinceau aquarelle à lavis + 1 plus fin, 1 bocal avec couvercle pour l'eau ou petite bouteille et gobelet, 1 chiffon, 1 feutre pinceau réservoir à eau (facultatif mais très pratique), pastels gras (facultatif).

Penser également au pique-nique, lunettes de soleil, chapeau, anti-moustique, chaussures adaptées, vêtement de pluie si besoin, sac poubelle pour s'asseoir dessus si le sol est mouillé.



ON A VU

EXPOSITION MÉMOIRE D'ÉCOLE

L'Association proposait cette année une exposition inédite à l'occasion de la foire de Piney. Chaque village avait été sollicité afin de faire revivre la « communale » en images. Le résultat dépassa les espoirs des organisateurs puisque les onze communes du canton tinrent à être représentées, même celles qui depuis plusieurs dizaines d'années ont perdu leur école. Vieux manuels, cahiers d'écoliers, ustensiles bien connus allant de la plume sergent major à la règle magistrale en passant par le légendaire bonnet d'âne, tout était remis en scène, grâce au prêt de vieux objets. Des communes, le Musée de l'Éducation à Troyes avaient permis la reconstitution. Au tableau, une maxime ancienne, clin d'œil aux nostalgiques, attendait une reprise en chœur sur le ton

du « Bien mal acquis ne profite jamais » cher à Topaze. Hélas, personne ne s'avisa de la recopier à l'encre violette...

L'attention de tous allait naturellement aux photos de classes. On y cherchait son image sur les plus récentes, celles du grand-père sur d'autres. Quelques raretés montraient les écoliers de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e. Maîtres et maîtresses d'école parfois disparus, se rappelaient ainsi au souvenir de leurs ancien(ne)s élèves, pour le meilleur et parfois le moins bon ! Ce fut l'occasion de bien des rencontres. On vit sur le vieux banc face à la chaire poussiéreuse trois générations réunies pour une photo souvenir.

L'Association remercie toutes les personnes qui ont bien voulu prêter leurs docu-

ments personnels. Elle s'excuse de ne pas avoir pu les exploiter tous faute de temps. Ils sont archivés. Peut-être donneront-ils lieu un jour à une autre présentation. N'hésitez pas à nous contacter. La recherche continue. La meilleure des garanties contre l'oubli est le partage.

G. LE BERRE



ANIMATIONS

VISITES GUIDÉES

Jedi 3 juillet :
Circuit « **Connaissance du fonctionnement des lacs** »
Rv à 14 h 30 à la Maison des Lacs (Mesnil-St-Père)
8 € sur réservation. Circuit en bus

Samedi 12 juillet
Visite guidée de Mathaux
Rv à 15 h à l'église

Samedi 19 juillet
Visite guidée de Lusigny-sur-Barse
Rv à 15 h à la mairie

Vendredi 25 juillet et 1^{er} août
Visite guidée d'une partie du château de Brienne
Rv à 15 h sous la halle

Samedi 26 juillet
Visite guidée de Chauffour-les-Bailly
Rv à 15 h à l'église

Samedi 16 août
Visite guidée de Géraudot
Rv à 15 h à l'église

Samedi 23 août
Visite guidée de Dolancourt
Rv à 15 h à la mairie

Samedi 30 août
Visite d'un producteur du Petit Marché Nature de la Forêt d'Orient L'Escargotière des Lacs
Rv à 15 h, 5 rue Basse à Longsols
5 € avec dégustation

Samedi 6 septembre
Visite guidée de Lesmont
Rv à 15 h à la halle

Visites guidées gratuites pour les adhérents.
2 € pour les non adhérents.



L'église de Mathaux

3^{ème} Randonnée gourmande des Amis du Parc

Dimanche 7 septembre 2008

Départs à 9h30, 10h et 10h30

Maison des Lacs Mesnil St Père

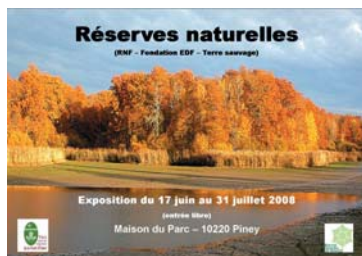
Parcours entre 10 et 12 km

Menu
Echelonne sur le parcours
Elabore avec les producteurs locaux

Aperitif
Entrée
Plat principal
Fromages de l'Aube
Dessert, café
Boissons comprises

Entre lac village et forêt

Sur réservation (par ordre de réception du bulletin)
Adultes 16 euros
Enfants 8 euros



Le château de Brienne

RANDONNÉES

Samedi 5 juillet - Randonnée autour de Magnicourt : les 3 vallées
11 km

Rv à 14 h à la salle des fêtes de Magnicourt.

Gratuit pour les adhérents. 2 euros pour les non adhérents.

Dimanche 6 juillet
Randonnée avec orientation

Les participants choisissent leur itinéraire afin de trouver les « postes » ou « balises » qui jalonnent les parcours. 3 circuits au choix :

- 4,250 km, fléché et balisé, idéal pour les familles ou les débutants.
- 8 km, comportant 8 postes à trouver.
- 12 km, avec 12 postes à trouver.

Accueil à partir de 10 heures, sur le parking de la voie forestière du Temple. Fermeture des circuits à 15 heures.

Tarif : 2 euros minimum, au profit de l'association de solidarité SOME, qui œuvre pour le développement durable d'un village du Cameroun (Ebodje).

Samedi 9 août - Randonnée en forêt du Temple : les arbres « remarqués »

Rv à 14 h au parking de la route forestière du Temple.

Gratuit pour les adhérents. 2 euros pour les non adhérents.

Dimanche 7 septembre
3^{ème} randonnée gourmande
Départ Maison des Lacs à Mesnil-St-Père. 16 euros sur réservation unique-ment. (Voir ci-contre)

CONFERENCE

Vendredi 26 septembre
Les lacs et la vidange décennale
Par l'Institution Interdépartementale des Barrages-Réservoirs du Bassin de la Seine
Rv 20 h à la Maison des Lacs (Mesnil-St-Père) - Entrée libre

J'ADHÈRE À L'ASSOCIATION LES AMIS DU PARC JE M'ABONNE À L'ESCARBOUCLE (à découper ou à recopier)

FICHE D'ADHÉSION 2008

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Localité _____

Téléphone _____ E-mail _____

Adhésion individuelle : 14 €

Abonnement Escarboucle seul : 14 €

Adhésion individuelle + abonnement : 21 € Adhésion famille + Abonnement : 30 €

Le chèque est à libeller à l'ordre de : "l'Association des Amis du Parc"

et à envoyer à l'adresse : Mairie de Dosches - 4 rue du Grand Cernay - 10220 DOSCHES

Tél. 03 25 41 07 83 - E-mail : aap.pnrfo@wanadoo.fr - Site : http://amisdupnrfo.free.fr

L'ESCARBOUCLE. Périodique édité par l'Association des Amis du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient
Maison du Parc - 10220 PINEY

Directeur : Gérard Le Berre
Comité de rédaction : V. Chevalier, JM Demarson, MP Framery, M. Louis, Y. Peuch, A. Spilmann, G. Vautrin, A. Wiczorek
Crédit photographique : Association des Amis du Parc et PNRFO

Commission paritaire 0108 G 87749 - juin 2007 - ISNN 0999-4998

D'après une maquette de C. DAGUERRE & N. JUNCK sur les presses de l'Imprimerie NÉMONT S.A. Z.I. RUE DE L'EUROPE - 10200 BAR SUR AUBE

Imprimé sur papier recyclé 100 %.

Conservation en archives de 200 ans.

Toute reproduction, même partielle d'articles est interdite sans autorisation.

© L'ESCARBOUCLE - PINEY - 2005

Marque déposée.